

BULLETIN DE LIAISON
DU
C.I.A.F.T.

Novembre 87

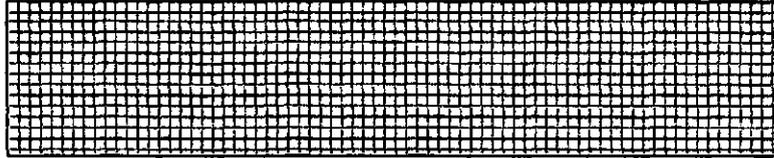
Vol. 5 No 19

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
1600, Berri, bureau 3005 Montréal H2J 4E6 (514)844-0760

SOMMAIRE

Éditorial par Denise Perron	1
DOSSIER	
Le traditionnel dilemne par Martine Bégin	2
De la contradiction... par Francine Jeannotte	5
<hr/>	
Le CIAFT en commission parlementaire	9
Sciences et technologies	11
Un recul économique par Lesley Lee	14
Réflexions sur l'avenir	18
Bilan DDE	21
Membership	25
Annonces-et-vous	30

Éditorial



Un acquis de plus

Le congrès 1987 du CIAFT aura lieu très prochainement. Cela signifie qu'il nous sera possible de nous revoir, d'échanger nos points de vue sur les dossiers qui touchent les femmes et le travail, de redéfinir des objectifs et j'en passe.

Le congrès annuel, c'est le coup d'envoi pour l'année qui suit. C'est aussi le moment de jeter un regard sur les réalisations de l'année qui se termine.

Je n'ai pas l'intention de faire ici le bilan des activités de 86-87: nous le ferons le 13 novembre. Cependant, je ne peux m'empêcher de vous glisser un mot sur un dossier qui me tient à coeur: la discrimination systémique. A ce sujet, vous n'êtes pas sans ignorer que le CIAFT avait fait de la revendication de l'obligation contractuelle l'une de ses priorités. Le 30 septembre dernier, monsieur Herbert Marx et madame Monique Gagnon-Tremblay nous annonçaient qu'elle était maintenant en vigueur. Ainsi les entreprises qui emploient 100 personnes et plus et qui obtiennent des contrats ou des subventions de 100,000 \$ et plus auront à implanter un programme d'accès à l'égalité.

Bien sûr, tout n'est pas gagné: il nous reste à voir quelles seront les modalités de contrôle de l'obligation contractuelle. Mais surtout, il faut rester vigilantes pour que cette mesure s'applique aussi aux contrats de la construction (le Conseil des ministres a mandaté les ministres du Travail et des Approvisionnements et Services pour la mise sur pied d'un PAE dans le domaine de la construction).

Il est tout de même réconfortant de voir se réaliser des actions concernant les dossiers qui nous touchent. Et j'espère que le CIAFT veillera à ce que les choses continuent de BOUGER.

Denise Perron
Présidente

OPINION LIBRE

2 articles. 1 même problématique. 2 points de vue. 1 même souci de questionnement.

Le traditionnel dilemme!

Nous commençons à peine à voir poindre une lueur de changement en ce qui a trait à la possibilité des femmes d'occuper certains postes traditionnellement réservés aux hommes.

Hormis les femmes-alibis, encore peu de femmes ont la possibilité de choisir d'autres types d'emploi que ceux qui sont le prolongement "naturel" des activités traditionnellement réservées aux femmes dans le cadre de la famille.

Les luttes acharnées de quelques groupes de femmes et les efforts de sensibilisation au "non-traditionnel" que nos organismes peuvent mettre en oeuvre auprès des femmes qui veulent réintégrer le marché du travail, ne représentent encore que

l'ombre d'un contrepoids à la socialisation.

Car il ne faut pas être dupe et croire que le "choix" des femmes d'aller ou non dans des secteurs traditionnels relève uniquement de décisions individuelles qui reposent sur des goûts et des intérêts personnels. Les valeurs, les goûts et les intérêts sont directement reliés à l'environnement, à la socialisation et aux stéréotypes sexuels véhiculés par nos institutions.

C'est d'ailleurs cette division sexuelle des rôles, et par extension division des emplois, qui est à la base de la division du pouvoir entre les sexes et de la discrimination salariale homme-femme.

C'est lorsqu'on essaye de changer cet ordre établi que le discours dominant fait preuve d'ingéniosité pour maintenir le statu quo.

Historiquement nous sommes

choyées par la qualité et la variété des véhicules qui permettent le maintien du rôle de la femme et de sa valorisation. Je ne citerai ici que les véhicules les plus originaux:

- Les écoles ménagères et les instituts familiaux;
 - Le concept de la "reine du foyer" après la 2^e guerre mondiale;
 - La fête des mères;
 - La semaine de la secrétaire;
- et le tout nouveau**
- "Nous réclamons 12,000\$ pour la femme au foyer".

Plus près de nous, l'objectif de revaloriser les emplois des femmes est valable en soi, mais c'est la façon dont il risque d'être récupéré par le pouvoir qui peut être dangereuse. Comme les femmes sont à peu près absentes des lieux de pouvoir, le danger est d'autant plus grand.

Puisqu'il est souvent plus facile de mesurer l'ampleur d'une problématique lorsqu'on la regarde de l'extérieur, prenons un exemple similaire à la problématique travailleuse vs traditionnel ou non-traditionnel.

Supposons que face à la volonté de certaines femmes d'accéder au sacerdoce, l'Église catholique tentait de maintenir les femmes loin du pouvoir et des prises de décision en revalorisant le rôle traditionnel des religieuses dans l'éducation, la santé et le soutien aux plus démunis. L'argumentation pourrait même être basé sur le fait que la majorité des femmes dans l'Église aiment et choisissent librement ces rôles.

Quelle serait votre réaction? La question n'est pas superflue!

Revaloriser les emplois des femmes, peut-être, mais pas à n'importe quel prix.

Le réajustement des salaires et la juste reconnaissance des emplois occupés par les femmes dans le secteur bureau, dans ceux des services et de la vente ne suffiront pas à ce que les femmes aient davantage de pouvoir, de responsabilité et de possibilité d'avancement.

Cette revalorisation contribuera-t-elle à faire changer les rôles sexuels

OPINION LIBRE ...

De la contradiction...

Je voudrais par cet article livrer en pâture quelques bribes de réflexion et poser des questions -avec ou sans réponse- qui constitueraient le départ d'une polémique dans le BOUGE.

La parole est à l'équipe des rouges

Le mouvement des femmes est le vocable par lequel on désigne l'ensemble historique des faits et gestes contribuant à l'émancipation des femmes. Ces gestes sont posés collectivement et individuellement, et c'est justement l'osmose entre le collectif et l'individuel qui fait le propre d'un mouvement social. Cette osmose ne s'opère pas sans heurt, sans contradiction. La survie d'un mouvement social dépend justement de la capacité des individus et des collectifs impliqués de percevoir les contradictions qui surgissent en chemin et de faire les recherches, de créer les débats nécessaires pour dégager la route vers des objectifs mieux choisis et définis.

Le CIAFT est l'un des collectifs impliqués dans le mouvement des femmes au Québec. Il est composé d'individues qui influencent le CIAFT (espérons-le) et que le CIAFT influence à son tour (espérons-le aussi). Le CIAFT agit dans plusieurs dossiers qui sont reliés plus ou moins directement à l'accès des femmes au travail. Là comme ailleurs, des contradictions surgissent. J'en perçois quelques-unes que je voudrais à tout le moins désigner du doigt, sous forme de questions.

Questions

Peut-on se battre pour l'entrepreneurship au féminin et pour la syndicalisation à la fois? Plus précisément, peut-on lutter contre les ghettos d'emploi, les bas salaires et le travail précaire et démarrer en même temps une petite entreprise qui aura besoin de main-d'oeuvre à bon marché, qu'on embauchera aux heures et aux périodes qu'il faudra pour être concurrentiel et survivre?

Peut-on applaudir à une politique

d'égalité des chances pendant que les plus démunies sur le plan de l'employabilité se verront privées de moyens concrets (\$) pour simplement accéder au marché du travail? (exemple: les SEMO - services externes de main-d'oeuvre pour femmes).

Peut-on ignorer l'alibi que représente le discours sur les métiers non traditionnels par rapport aux conditions de travail qui ont cours dans les ghettos d'emplois féminins (bas salaire, travail précaire, etc.)?

Réflexions

Ne sommes-nous pas en train de vivre le clivage dans le mouvement féministe? Y aurait-il deux mouvements féministes? Un pour les plus pauvres? Un autre pour les moins pauvres? Les plus pauvres devant se battre contre la violence, la porno, la loi de l'aide sociale, les logements insalubres, la hausse des loyers, le droit à la formation de base en plus de la formation spécialisée, le droit à un salaire de base décent, le droit à la syndicalisation, le droit à des garderies gratuites, le droit à l'intégrité physique et morale quoi!

Les moins pauvres menant la lutte pour le pouvoir, pour la carrière, pour le droit à l'entrepreneurship, pour l'égalité des chances dans la fonction publique, etc..

Nous convenons que les deux groupes mènent des luttes justes mais le premier groupe ne se sent pas concerné par les luttes du second groupe et vice versa.

Voilà donc un problème à résoudre pour le mouvement, jusque là perçu comme le mouvement de toutes les femmes, et tenant justement sa force de cette communauté d'intérêts. Comment résoudre ce problème? C'est collectivement que nous pourrons trouver les solutions. Mais chaque individu peut contribuer à cette recherche en acceptant de livrer son point de vue sans craindre l'opposition et sans refuser d'envisager de changer d'idée. J'ose donc vous soumettre le mien.

A mon avis, il faudrait que nous fassions un examen sérieux des fantasmes qui rôdent subrepticement dans nos têtes de femmes encore opprimées. D'abord il n'y a rien de plus pénible que

l'esclave qui se croit complètement libre une fois que sa chaîne est détachée du poteau, alors qu'il traîne encore un boulet au pied.

Le *petit Robert* définit le fantasme comme suit: "Toute production de l'imagination par laquelle le moi cherche à échapper à l'emprise de la réalité". N'y aurait-il pas quelques fantasmes du genre "un métier intéressant est un métier viril", "la réussite dans la vie, c'est de faire une belle carrière" ou encore "une femme au pouvoir ne dirigera pas comme un homme, donc il va y avoir plus de justice".

N'y aurait-il pas quelque part dans notre pensée des images-résidus qui seraient l'équivalent du boulet au pied de l'esclave de tout à l'heure; des images qui déforment au fond la réalité et nous font croire que l'émancipation dépend des mesures et des normes qui ont, par le passé, dans un monde d'hommes, défini "la réussite", le "pouvoir" et les rôles qui vont avec. N'est-ce pas de cela dont traitait Betty Friedan dans *Femmes, le second souffle?*

D'autres fantasmes faussent également notre démarche à

certains moments comme par exemple ignorer les classes sociales dans la communauté des femmes et dans le monde; minimiser les mécanismes d'exploitation de classes qui jouent dans la guerre des sexes comme dans la guerre des nations. N'est-ce pas de cela aussi dont nous a parlé Betty Friedan lorsqu'elle est venue, il y a quelque temps, lancer un cri d'alarme au mouvement des femmes: elle a dit qu'il est urgent que les féministes se préoccupent des questions de la pauvreté car nous assistons à une paupérisation grandissante des femmes. Malgré des gains importants au niveau de l'accès à la formation, aux carrières, aux affaires, et au pouvoir, une très grande proportion de femmes demeurent pauvres, et les gains des unes n'ont pas profité aux autres.

Oui, il faut s'occuper des choses de l'économie et du pouvoir, mais dans le sens de l'intérêt de la majorité des femmes; oui, nous pourrions peut-être jouer un rôle dans le changement des règles du jeu, mais à condition de bien les connaître et les reconnaître. Bien envisager les questions, les difficultés, bien identifier les fantasmes qui persistent et les mécanismes

d'exploitation qui ont cours dans la société, voilà une attitude qui devrait nous aider à développer notre vigilance, à mieux orienter notre démarche.

C'est dans cet état d'esprit que je participerai au congrès du CIAFT et voilà les critères qui m'aideront à me positionner par rapport au bilan des activités qui y sera présenté, et aux champs d'intérêt véhiculés dans les ateliers.

La parole est à l'équipe des vertes, des bleues, des roses, des jaunes...

Francine Jeannotte

**Ne manquez pas le
super-reportage sur
le congrès 1987 du
CIAFT dans le
prochain BOUGE.**

Le CIAFT en commission parlementaire

Imaginez l'audace qu'il aura fallu pour aller dire au gouvernement: "Ne signez pas l'entente du libre-échange car l'impact qu'il aura sur le travail et les conditions d'emploi des femmes au Québec sera trop néfaste pour celles-ci.

Imaginez également la surprise de la **Commission parlementaire sur la libéralisation des échanges** lorsque nous leur avons dit que l'on préconisait un gouvernement plus interventionniste que par le passé comme solution de rechange aux problèmes économiques que traverse le Canada présentement.

C'est pourtant ce que nous avons fait! Ne croyant pas que la force du marché seul et la libéralisation des échanges allaient endiguer les mesures protectionnistes du gouvernement américain, le CIAFT a déposé un mémoire qui faisait état des conditions dans lesquelles les femmes allaient se retrouver s'il y avait une libéralisation des

échanges. D'ailleurs ne se retrouvent-elles pas dans 65% des emplois des secteurs perdants et avec une présence active dans seulement 6.7% des secteurs dits gagnants du libre-échange?

Fort de l'appui de plusieurs groupes provinciaux de femmes, le mémoire déposé à la **Commission parlementaire sur la libéralisation des échanges** a reçu une attention toute particulière de la part des membres de la commission.

Bien que ce soit un dossier économique ardu et très politisé, le CIAFT n'a pas hésité, malgré ses faibles moyens, à se lancer dans une analyse qu'il lui semblait très important de faire: il fallait que les femmes, principales concernées, fassent connaître leur position et que l'on tienne compte de leurs recommandations.

Micheline Simard

Résumé du mémoire à la page suivante

Résumé du mémoire sur le libre-échange

L'histoire et les interventions antérieures du CIAFT sur divers dossiers: accès à l'égalité, formation professionnelle, changements technologiques ont démontré que les femmes ne peuvent compter sur un équilibre naturel qui guidera les forces de la société si elles veulent prendre leur juste place dans la vie économique du pays. Elles doivent plutôt compter sur des interventions qui changeront les règles du jeu en leur faveur.

Un accord de libre-échange qui limiterait les possibilités de telles interventions ne pourrait qu'être nuisible à l'avancement des conditions de vie économique des Québécoises.

Le CIAFT souhaite donc que le gouvernement québécois prenne en considération les besoins particuliers des femmes dans sa position à l'égard du libre-échange. D'autre part, il s'oppose globalement à un accord précisément parce qu'il rejette la vision sociale qui le sous-tend.

Devant la perspective d'une entente, le CIAFT aurait quelques suggestions à formuler:

- Conserver les séries de mesures établies par les divers gouvernements canadiens pour aider les régions défavorisées ou certains secteurs soit à surmonter des difficultés passagères soit à émerger dans les nouveaux domaines;
- Les gouvernements québécois et canadien doivent préserver leur droit d'orienter le développement industriel;
- Les gouvernements québécois et canadien doivent être très prudents quant à l'inclusion du secteur des services dans une entente de libre-échange et procéder à l'analyse complète des répercussions possibles.

Le CIAFT considère plus important d'établir une politique de plein emploi plutôt qu'un accord de libre-échange. En soi, le plein emploi et le libre-échange ne s'opposent pas. Mais en Amérique du Nord, c'est le cas puisqu'ils relèvent de deux conceptions sociales opposées. Pour réaliser une politique de plein emploi, on doit consentir à un gouvernement interventionniste; alors que pour se lier davantage aux États-Unis, on doit consentir à un jeu de forces où le gouvernement intervient le moins possible.

Si un accord était inévitable, il ne devrait pas l'être à tout prix. Il est essentiel que des pouvoirs d'intervention soient maintenus et défendus avec fermeté. Cela est important pour la société québécoise et canadienne, cela est indispensable pour les Québécoises et les Canadiennes.

Bilan 86-87: rebondissements intéressants

La participation du CIAFT à la consultation publique du **Conseil de la science et de la technologie** en mars 1986 n'aura pas été vaine. En novembre et décembre 1986, le dossier semblait connaître une "phase latente"; mais les réactions et suivis du CIAFT à la consultation publique ainsi que son implication dans un comité de concertation avec la FFQ et le CSF ont amené des rebondissements en janvier 1987.

A cette date, il y a eu des consultations avec J. McNeil sur les travaux du **Bureau de coordination et de la recherche**. Des recommandations concernant spécifiquement les femmes ont alors été émises et retenues. Les recommandations du CIAFT, en concertation avec la FFQ et le CSF, visaient à isoler la "variable femme" dans les travaux de recherche sur les nouvelles

technologies en rapport avec l'emploi et le travail.

Les mois suivants furent assez tranquilles, mais le **Conseil de la science et de la technologie** avait soumis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science un "avis sur la participation des femmes en science et technologie au Québec".

L'importance des questions soulevées dans cet avis de même que la diversité des recommandations et la pluralité des intervenants concernés incitaient monsieur Ryan à s'engager dans une démarche d'étude et d'analyse, et ce, de façon à conduire à l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental.

En mai 1987, monsieur Maurice L'Abbé, mandaté par monsieur Claude Ryan, demandait à madame Nicole Brodeur, secrétaire générale associée à la condition féminine, de consulter les groupes de femmes afin de déléguer une représentante au comité chargé de l'étude de cet avis. Le CIAFT soumettait des noms

et c'est aujourd'hui Madeleine Berthiaume de TNT, et membre du CIAFT, qui siège à ce comité d'étude.

La première réunion a eu lieu le 16 juin 1987; on y a présenté le texte de l'avis. A part la représentante des groupes de femmes, huit personnes siègent à ce comité dont quatre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, une du ministère de l'Éducation (Bureau de la condition féminine), une du Secrétariat à la condition féminine, une du Conseil du statut de la femme, une du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

On prévoit des travaux d'une durée minimum de six mois pendant lesquels le comité se penchera et se prononcera sur les 25 recommandations (assorties d'objectifs et de moyens) de l'avis du **Conseil de la science et de la technologie** sur la participation des femmes en science et technologie.

Pour sa part, le comité **Intergroupes femmes et technologies** (auquel participe le CIAFT), qui déjà s'est donné comme

mandat de s'ouvrir à une plus grande participation des groupes de femmes, a formé, à l'automne 1987, un sous-comité dont l'unique mandat est de faire part à la représentante des groupes de femmes au comité sur l'avis, Madeleine Berthiaume, des revendications de ces groupes en matière de nouvelles technologies.

Enfin, par le biais des tables régionales "redynamisées" par leurs "nouvelles structures", on souhaite alimenter encore plus considérablement les réflexions et prises de position du CIAFT dans le dossier **Sciences et technologies**.

Mentionnons qu'au cours de l'année, le CIAFT a été consultant pour un groupe de travail à l'UQAM; ainsi on a ouvert une porte à des collaborations futures avec d'autres instances intéressées par ce dossier.

Le travail de l'an dernier et celui prévu pour l'année qui vient en **Sciences et technologies** donnent au CIAFT la possibilité d'intervenir de façon concrète dans un plan gouvernemental, de concert avec d'autres groupes de femmes, et avec ses membres, par le biais des tables régionales. Les réunions

La "réforme" Wilson: un recul économique pour les femmes

Pourquoi les groupes de femmes réclamaient-ils ou réclament-ils encore une réforme fiscale? Quelles sont nos principales revendications? Et quelle a été la "réponse Wilson" à nos demandes?

Commençons par poser un regard sur les conséquences de la désindexation. Depuis le budget Wilson de 1985, les tables d'impôt, les exemptions personnelles et de personnes à charge ont cessé de suivre l'inflation. On soustrait maintenant 3% de l'indice des prix à la consommation au lieu d'indexer selon le coût de la vie. Par exemple, si le coût de la vie augmente de 5% dans une année, les tables d'impôt ne sont indexées que de 2%. Ceci équivaut à une augmentation importante d'impôt surtout pour les particuliers en bas de l'échelle. Ainsi une personne seule qui aurait un revenu de 10,000\$ d'ici 1990 subirait une hausse d'impôt de 28,1% tandis que la personne seule gagnant 50,000\$, en subirait une de l'ordre de 6,5%. Nous savons toutes que les revenus des femmes se

situent plus près du 10,000\$ que du 50,000\$ (la moyenne en 1983 était de 11,400\$, comparée à 22,709\$ pour les hommes).

Que ce soit pour les allocations familiales, les exemptions personnelles et pour enfants à charge, ou pour les tables d'impôt comme telles, les femmes ont toujours revendiqué l'indexation totale selon le coût de la vie. La réforme Wilson laisse intact le système de désindexation (ou indexation partielle), ce qui signifie que la grande majorité des femmes continueront de s'appauvrir par cette mesure.

Les femmes avec enfants à charge ressentiront les effets de la désindexation des allocations familiales ainsi que des crédits et exemptions fiscaux liés aux enfants. D'ici 1990, cette mesure rapportera 11,9 milliards au trésor fédéral.

L'un des effets de la désindexation est d'ajouter au groupe de contribuables un nombre croissant de personnes se situant en bas de l'échelle des revenus et sous le seuil de la pauvreté. Depuis 1984, environ 850,000 contribuables,

majoritairement des femmes, ont été ajoutés. Selon monsieur Wilson, ce nombre ne paiera pas d'impôt en 88. Mais en 90, à cause de la désindexation, ces personnes seront de nouveau considérées comme des contribuables.

La désindexation n'est pas la seule cause de l'augmentation réelle d'impôt. En 1986, monsieur Wilson annonçait une surtaxe de 3% pour une période indéterminée, touchant davantage les individus au bas de l'échelle. La réforme fiscale n'en tient pas compte.

Si nous regardons les augmentations d'impôt de 1985 à 1987, nous notons que la personne seule ayant un revenu de 8 000\$ a subi une hausse d'impôt de 62%; celle gagnant 10 000\$, de 30%; celle gagnant 50 000\$, a plutôt bénéficié d'une diminution de 1%; celle gagnant 80 000\$, d'une diminution de 5%. Et la réforme fiscale ne fera qu'accentuer ces écarts ou ce glissement du fardeau vers le bas de l'échelle, où se retrouvent la majorité des travailleuses.

L'érosion de la progressivité de notre système fiscal (le principe du chacun paie selon ses capacités) n'est pas uniquement due à la

désindexation et aux surtaxes. En 1981, les revenus supérieurs ont vu leur taux d'imposition baisser de 43 à 34%. La réforme Wilson les soulage de nouveau en réduisant le taux à 29%. Alors que rien n'a été prévu à l'autre bout de l'échelle. Depuis des années, les femmes réclament une fiscalité véritablement progressive. Depuis des années également, les gouvernements introduisent des mesures qui tendent à la détruire et plus fortement encore avec la réforme Wilson.

Selon les économistes, la moyenne des économies d'impôt par famille en 1988 sera de l'ordre de 90\$ pour celles ayant un revenu de moins de 15 000\$ et de 1 615\$ pour celles ayant un revenu supérieur à 100 000\$. Ce soulagement de 90\$ est dû en partie à la conversion de certaines exemptions en crédits d'impôt alors que les économies effectuées par les mieux nantis résultent de la diminution des taux d'impôt. Pour les plus pauvres, l'économie ne durera qu'une année car les crédits ne sont pas indexés au coût de la vie; pour les plus riches, l'économie sera davantage permanente car elle est basée sur une réduction considérable des taux d'impôt.

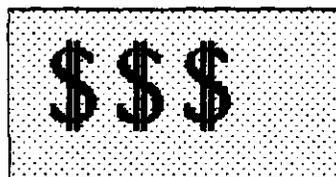
Lorsqu'on parle de réduction des taux d'imposition des personnes en haut de l'échelle, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de particuliers qui bénéficient déjà d'un ensemble de déductions et d'abris fiscaux. Très peu de femmes peuvent profiter de l'exemption à vie de 500 000\$ ou même de 100 000\$ pour gains de capitaux, de l'imposition minimale grâce à certains revenus de placement, de l'exemption que représentent les comptes de "dépendances d'affaires", les contributions politiques et de charité, de crédits d'impôt pour dividendes, etc.. La réduction que la plupart des femmes réclament, c'est celle inscrite à la ligne 238 (pour le formulaire 86), concernant l'intérêt gagné à la banque jusqu'à concurrence de 1000\$. La réforme Wilson a rayé la ligne 238 et conservé les déductions concernant les gains en capitaux jusqu'à 100 000\$, les REÉR, et la plupart des bénéficiaires qui profitent aux riches. Ces derniers continueront à éviter l'impôt (donc les surtaxes) et certains d'entre eux même ne payeront aucun impôt car monsieur Wilson n'a pas cru bon d'introduire la taxe minimum, tant réclamée par la population.

Si les riches paient de moins en moins d'impôts, les contribuables du bas de l'échelle devront absorber le fardeau fiscal. L'outil idéal est les taxes à la consommation, régressives et cachées dans le prix des articles. Chaque budget de monsieur Wilson misait sur une augmentation des taxes à la consommation (taux plus élevé mais également élargissement de l'assiette de biens taxés). Les femmes, les plus touchées parce qu'elles consomment des biens pour elles-mêmes et leur famille, ont dénoncé ces augmentations. Nullement satisfait du milliard de dollars que lui rapportera cette taxe d'ici 90, monsieur Wilson a de plus proposé des mesures qui feront grimper le prix de tous les biens, y compris les biens essentiels: nourriture et vêtements. Les femmes qui gèrent les budgets familiaux seront les plus sûrement touchées.

Quoi dire des autres revendications des femmes? Sur la question de l'imposition des pensions alimentaires, rien n'a été prévu dans ce budget. La situation de la femme monoparentale continuera de se détériorer. La déduction pour une conjointe à charge continuera à

être versée au mari, telle une prime pour l'avoir maintenue en dehors du marché du travail. Au moins, tous les maris recevront le même montant pour service rendu aux statistiques du chômage. Les exemptions qui deviendront des crédits d'impôt en 88 ne seront pas remboursables, c'est-à-dire qu'elles ne serviront qu'à réduire l'impôt. Elles ne pourront alors pas être réclamées par la femme au foyer comme c'est le cas pour le crédit aux enfants actuel. Quant aux déductions pour frais de garde, il n'y a aucun changement.

La réforme Wilson constitue un recul économique pour les femmes. En tant que mères de famille, les femmes perdront par la réduction réelle des mesures de soutien aux enfants; comme consommatrices, elles seront durement frappées par les taxes à la consommation; comme travailleuses au bas de l'échelle, elles verront leurs impôts continuer de grimper. Les revendications économiques des femmes n'ont pas eu d'impact sur cette "réforme" fiscale qui ne fait que continuer les politiques des budgets précédents de monsieur Wilson et de ceux qui l'ont précédé.



Lesley Lee

Réflexions sur l'avenir

Le 17 septembre dernier, madame Monique Gagnon-Tremblay déposait le plan d'action gouvernemental en matière de condition féminine pour l'année 87-88. Par la même occasion, la Ministre dévoilait les orientations triennales de son gouvernement dans ce domaine.

Le présent article se veut une analyse partielle uniquement du plan 87-88. Je ne commenterai que les volets qui concernent certains des dossiers prioritaires du CIAFT: la formation professionnelle, la discrimination systémique, les bénéficiaires de l'aide sociale et la présence des femmes dans les lieux de concertation et de décision.

En formation professionnelle et générale, l'une des qualités de ce plan est le maintien des programmes favorisant l'intégration ou la réintégration professionnelle des femmes tels que **Transition-travail**, **Accès à la formation professionnelle** et **Formation en alternance dans les métiers non traditionnels** ainsi que le maintien et l'évaluation du programme de retour aux études

post-secondaires pour les cheffes de famille monoparentale et leur admissibilité au programme **Rattrapage scolaire**, peu importe leur âge.

Par ailleurs, il sera implanté au niveau collégial le programme **Accès aux carrières technologiques** (en remplacement du programme **IMNTR**) et pour la première fois, on assure le maintien intégral du volet "femmes" dans les services externes de main-d'oeuvre et on nous promet qu'une étude sera effectuée en vue de développer ces services.

Nous sommes satisfaites de la politique adoptée vis-à-vis de ces programmes qui s'adressent directement à la clientèle desservie par nos membres. Par leur biais, plusieurs femmes se sont intégrées au marché du travail ou ont complété, certaines amélioré, leur formation.

Pour ce qui est des femmes bénéficiaires de l'aide sociale et des cheffes de famille monoparentale, le plan d'action suscite plus de questions que de réponses:

- On veut encourager les

expériences-pilotes concernant le développement de l'employabilité;

- On veut évaluer la participation qualitative des femmes en stage en milieu de travail;

- On veut analyser les effets, pour les bénéficiaires, de recevoir temporairement une aide financière dans le cadre du programme de formation et de réintégration au marché du travail;

- On veut également analyser les effets, sur leurs conditions de vie, des frais reliés à la participation aux différents programmes de formation et des modalités de financement des besoins spéciaux qui s'y rattachent.

Ces diverses mesures soulèvent une question générale: Quels sont les liens entre ces multiples analyses et la réforme de l'aide sociale déjà annoncée? Le but poursuivi est-il l'amélioration des conditions de vie des femmes bénéficiaires de l'aide sociale?

Dans les semaines qui vont suivre, nous nous proposons de faire clarifier l'orientation des mesures proposées afin de mieux les

interpréter et les analyser en rapport avec nos positions concernant la loi de l'aide sociale

L'autre axe d'intervention du plan qui touche plus particulièrement le CIAFT, est celui de l'égalité dans le travail et le revenu.

Dans ce domaine, le plan est clair et permet un degré de satisfaction assez élevé: poursuite de l'implantation des PAE dans le privé, le public et le para-public et la mise en application de l'obligation contractuelle.

Il est encore trop tôt pour pouvoir chiffrer les retombées de ces actions, mais les travaux se poursuivent à un rythme satisfaisant et nous espérons que l'an prochain nous pourrions déjà en comptabiliser les effets sur les femmes.

Nous notons avec intérêt que l'équité salariale fait maintenant partie des préoccupations du gouvernement en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des femmes. Les récentes déclarations du Conseil du patronat du Québec face à ce dossier nous indiquent que des actions

vigoureuses seront nécessaires afin de susciter et soutenir des actions gouvernementales dans ce domaine.

Un dossier cependant accuse du retard, celui du travail à temps partiel. L'étude promise en 86-87 a été reportée à 87-88 et on attend ses conclusions avant d'agir relativement à la "proportionnalité" des avantages sociaux. Nous espérons que ce dossier ne subira pas le même sort que celui du projet de l'établissement d'une papeterie à Matane!

Autre sujet d'inquiétude: la volonté du gouvernement "d'assurer la participation des femmes aux mécanismes de concertation établis par le gouvernement et prévoyant la présence des partenaires du milieu"¹.

En effet, le libellé de cet engagement est modifié par rapport à celui du plan 86-87 et se lit maintenant comme suit: "... participation de représentantes des groupes de femmes aux différents groupes de travail et comités mis sur pied par le gouvernement"².

Nous interprétons le libellé de 87-88 comme étant plus restrictif. Le

sort réservé à nos demandes de siéger au C.A. de la Commission de la construction du Québec et au Comité de la formation professionnelle de la même commission nous permettra de constater si notre interprétation est juste ou si les mots différents recouvrent une même réalité.

En conclusion, pour le CIAFT, le plan d'action gouvernemental en matière de condition féminine exprime une volonté de continuité dans les actions entreprises, ce qui n'est pas négligeable. Il contient quelques initiatives et nouveautés intéressantes et suscite certains questionnements. D'autre part, nous avons vivement regretté que sa présentation ne soit pas accompagnée d'un bilan du plan précédent.

Nous poursuivrons l'étude des orientations triennales déposées et nous ferons part des conclusions qui s'imposeront suite à cette analyse et aux éclaircissements que nous recevrons concernant certains questionnements dont il a été fait mention ici.

1- Le plan d'action gouvernemental en matière de condition féminine 86-87, p.2

2- Orientations triennales en matière de condition féminine 87-90, p.17.

Lyse Leduc

Bilan DDE

Variations au programme

Un DDE, c'est extrêmement formateur...

Au départ, la candidate doit manifester un intérêt certain pour la contradiction: tâches et moyens s'entêteront à travailler le plus loin possible l'un de l'autre; éphémère et continuité pousseront chacun de leur côté.

La candidate doit donc faire preuve d'ingéniosité ou d'inconscience, au choix:

Elle apprendra à négliger sa tâche pour exploiter au maximum les moyens mis à sa disposition pour l'accomplir;

Elle s'acharnera à établir des structures solides et durables tout en mesurant le caractère passager de sa présence;

Elle s'inscrira sur-le-champ au coeur même de l'organisme tout en demeurant étrangère.

Il faut le dire, les concepteurs du programme DDE savent ce qu'ils font...

Ainsi les organismes à but non lucratif ne dépasseront jamais les frontières de l'"à-peu-près", avec ce que ça suppose de commun, de dispersé et de morcelé (en somme de peu crédible aux yeux de plusieurs). D'autre part, les personnes y travaillant n'obtiendront jamais la crédibilité qui leur est due et resteront d'éternelles apprenties.

Toutefois ces concepteurs n'ont pas tout prévu. La conscience trouve dans les mauvaises conditions un terrain propice à l'épanouissement. Avec elle, la solidarité et l'entraide. L'équipe du DDE est formidable et efficace... malgré tout.

Espérons que la rumeur grondera de plus en plus fort. Assez puissante pour fissurer le mur du silence

Christiane Tremblay
Agente d'information

Bilan...

Travailler dans le cadre d'un DDE

Travailler dans le cadre d'un DDE au CIAFT, c'est accepter au départ de faire partie d'une équipe dynamique. C'est voir se transformer les choses sous un angle nouveau, plus harmonieux et plus efficace grâce à une coordonnatrice experte, qui, à tout moment, part d'un grand éclat de rire ayant le don de détendre l'atmosphère, et à une adjointe qui, en "bonne scorpionne", d'un coup de baguette magique, trouve les solutions idéales pour faire avancer les projets en cours.

J'y ai trouvé l'amitié, la simplicité et la collaboration, la complicité aussi, ce qui aura permis -je crois- à chacune de retirer de cette expérience un enrichissement malgré le stress vécu: imprévus, échéances à rencontrer (qu'on voudrait pouvoir retarder pour faire et présenter un travail plus soigné...mais le temps presse!).

Travailler dans le cadre d'un DDE, c'est également accepter de vivre cette tension dans un environnement restreint pour cinq personnes (en plus des visites des différents comités), avec des moyens et des outils de travail qui font que chacune doit développer une patience certaine et une grande compréhension vis-à-vis de l'organisme à but non lucratif. C'est vivre des moments privilégiés avec des compagnes: une Ginette travaillante et efficace qui, par son sens de l'humour et ses réparties, aura su nous faire rire dans les "moments tragiques" d'affrontement avec ce que l'on pourrait appeler un adversaire de taille: l'ordinateur; une Christiane à la fois si professionnelle et "sympa"; une José qui sait très bien appliquer des principes tels que le respect des autres et le partage des tâches; une Lyse qui coordonne tout le programme, et mille autres choses, en gardant sa bonne humeur et en réussissant à équilibrer les besoins de tout le monde. Ces quelques mois auront passé trop vite. J'y ai gagné beaucoup: côté nouvel apprentissage: travail sur ordinateur et côté humain: la chance de travailler en toute amitié, gains très positifs pour moi! Merci au CIAFT et à mes compagnes: espérons que ce n'est qu'un au revoir!

Élizabeth St-Ours

Préposée à l'entrée des données

REMERCIEMENTS

L'automne au CIAFT est toujours une période effervescente: congrès, bilan, plan d'action, BOUGE, recherche de fonds, tout est à faire. C'est aussi le temps des départs, des arrivées et parfois des retours.

Je voudrais souligner aujourd'hui la contribution, à la vie du CIAFT, des membres du Conseil d'administration dont le mandat se termine en novembre.

Au nom de l'association et en mon nom propre, je les remercie des énergies qu'elles ont consacrées à la poursuite de nos objectifs. Sans leur apport, celui de celles qui les ont précédées et de celles qui vont suivre, le CIAFT ne pourrait pas assurer une présence de qualité dans la plupart des dossiers concernant l'accès des femmes au travail.

Elles ont su, par leurs compétences et leur implication, maintenir les orientations données par les fondatrices, contribuer à développer l'expertise du CIAFT et ainsi augmenter sa crédibilité pour en faire un partenaire reconnu de la

société québécoise.

Au revoir donc à

- **Marie-Andrée Beaudoin**, exilée volontaire à Toronto. Je regrette ton flegme britannique et ta bonne humeur contagieuse. Les micros seront-ils plus faciles à apprivoiser en anglais?

- **Anne Dumouchel**, jeune retraitée temporaire. Ton sourire discret et ton calme désarmant devant les chiffres étaient des plus précieux. Le téléphone est-il toujours ton appendice?

- **Évelyne Sheehy**, maintenant dans la jungle du monde de la publicité. J'envie tes bénéficiaires actuels de pouvoir profiter de ton efficacité et de ta générosité. Et la cigarette, c'est pas encore terminé?

- **Monique Vallée**, dont les obligations professionnelles imprévisibles ne lui ont pas permis de compléter son mandat. Le répondeur, toujours aussi actif?

- **Denise Perron**, qui consacrera maintenant ses talents, son engagement, son sérieux à implanter des PAE dans les

institutions relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences. Pistache se porte-t-elle toujours bien?

A toutes, mille mercis, que l'avenir vous réserve joie et satisfaction et surtout, gardez le contact, ne vous laissez pas perdre de vue!

A celles qui restent, Suzanne Girard, persévérante et tenace, Louise Gagnon-Lessard, disponible et ouverte, Micheline Simard, sensible et généreuse, Madeleine Grégoire, discrète et consciencieuse... Bon courage les filles!

Aux nouvelles recrues, la plus chaleureuse des bienvenues. Comme pour le vin nouveau, votre arrivée est synonyme de fête et d'espérance.

Toutes ensemble, dans l'avenir comme par le passé, nous saurons, grâce à l'appui et au soutien des membres du CIAFT, faire les interventions nécessaires afin que de plus en plus de femmes puissent accéder au marché du travail et occuper un emploi à la fois rémunéré et rémunérateur.

En toute amitié,

Lyse Leduc

BOUGE . . . BOUGEONS . . . BOUGEZ

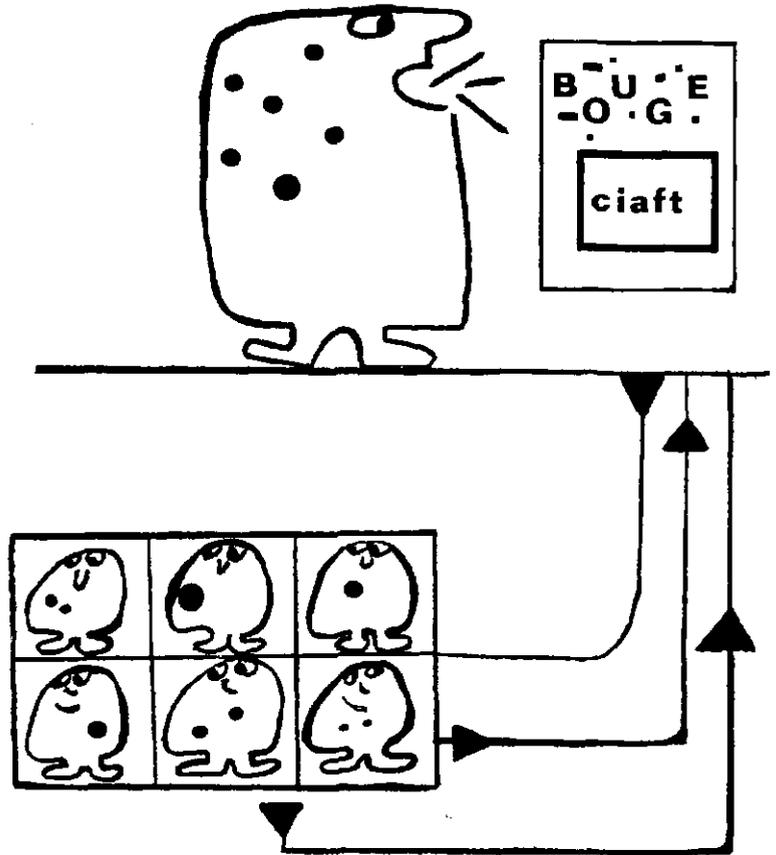
L'information dans les organisations¹ est devenue, depuis les années 50, une préoccupation grandissante de toute/tout bonne/bon gestionnaire.

Longtemps considérée comme un instrument de paix sociale ou un moyen d'accroître l'efficacité, l'information apparaît aujourd'hui comme une des composantes fondamentales de la fonction humaniste des organisations.

Bien sûr, de multiples théories et diverses options peuvent être privilégiées. Il semble néanmoins prouvé que la volonté d'informer doit s'accompagner d'une volonté de communiquer.

Par conséquent, le va-et-vient entre l'information ascendante et l'information descendante devient la clé du succès.

L'application de ce mécanisme aura donc des répercussions positives au sein de l'organisation, en faisant de l'échange d'informations quelque chose de vivant et de naturel.



Au CIAFT, le fil conducteur s'appelle BOUGE, notre bulletin de liaison.

Il est à la fois modeste dans sa présentation et précieux parce que seul outil de communication entre les assemblées générales. Certaines parutions le rendent timide car il

est sous-alimenté. Pourtant sa grande ambition est de "s'enrichir"... de chroniques, de réflexions, de communiqués, de comptes rendus, d'articles de fond, de caricatures, d'illustrations, de reportages, gracieusement offerts par les membres...

Cette année, BOUGE veut relever un grand défi... donner aux membres le goût de le combler!

BOUGE est constamment en attente et plus spécialement les deux semaines précédant sa sortie...

Ne le faisons plus languir!

1- Cet article est une adaptation des propos de François Gondrand dans L'information dans les entreprises et les organisations, des Éditions de l'organisation, Paris, 1983.

José Gauvreau
Adjointe à la coordination

Fiche de signalement
5 à 6 parutions par année janvier-mars-mai-spécial vacances-septembre-novembre
Date de tombée: 15 jours avant l'envoi Envoi: 1^{re} semaine des mois de parution

Prendre part activement à la mission du CIAFT en travaillant au sein de comités suppose:

Persévérance et patience pour faire avancer le dossier qui nous tient à coeur

Alliance, appuis et actions avec des partenaires

Recherches, ressources et rapports sans pour autant aboutir à des réalisations

Tactiques et travail pour devenir témoin d'un triomphe

Idées et interventions novatrices pour contrer les opposants

Cohésion et clairvoyance pour amener les changements désirés

Insistance pour éveiller l'intérêt des décideurs

Polyvalence et pluralité au sein du groupe de travail

Appartenance véritable à la cause féministe

Temps et ténacité afin de promouvoir l'autonomie financière des femmes

Implication constante pour faire échec à l'indifférence

Optimisme dans nos opinions

Négociations continuelles pour atteindre l'objectif visé

Attendre de posséder toutes ces qualités pour s'impliquer dans un comité serait utopique... il faut surtout croire que l'engagement les fait nécessairement jaillir.

COMMUNIQUE

Pour faciliter l'accès des femmes au marché du travail

Les femmes qui cherchent à retourner sur le marché du travail pourront désormais compléter leur formation de base de niveau secondaire dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Deux nouvelles mesures viennent tout juste d'être mises sur pied par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et le réseau des Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre (CFP):

Acquisition du DES s'adresse aux femmes qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires et veulent trouver un emploi ou entreprendre une démarche de formation professionnelle. Cette mesure leur permet de terminer leurs études secondaires.

Mise à niveau propose aux femmes qui souhaitent s'orienter vers des carrières technologiques ou scientifiques d'acquérir les préalables en sciences et en mathématiques d'ordre secondaire nécessaires pour poursuivre des études post-secondaires dans ces secteurs.

Les femmes qui veulent s'inscrire à l'un de ces deux programmes doivent s'adresser au Centre d'emploi du Canada de leur localité. Elles peuvent, de plus, être admissibles à des allocations de formation.

Acquisition du DES: Commission des écoles catholiques de Montréal
Centre Sainte-Croix
85, rue Jarry ouest
Montréal
Du 23 novembre 1987 au 15 juillet 1988
159 jours/ 15 places disponibles

Mise à niveau: Centre Saint-Paul
11, Côte Saint-Antoine
Montréal
Du 2 novembre 1987 au 23 juin 1988
160 jours/15 places disponibles

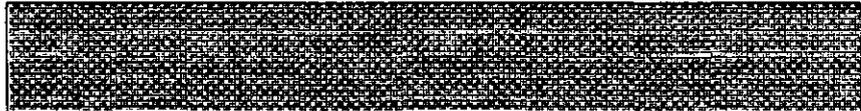
Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la:
Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre
Région métropolitaine de Montréal
au (514) 374-3510

ANNONCES ET VOUS

Du nouveau à Projet-femmes

Projet-femmes offre de nouvelles activités en 1987-88: un service d'aide aux assistées/assistés sociales/sociaux; des sessions d'information, en quatre volets; un groupe de soutien, "30 ans et +", s'adressant aux étudiantes/étudiants, chômeuses/chômeurs, recyclables concernant la prise en charge et la maîtrise de l'ordinateur et des nouvelles technologies pour une recherche active d'emploi. Projet-femmes est également à la recherche de femmes ayant la charge de jeunes enfants, âgées de moins de 30 ans, intéressées à s'orienter, à explorer les métiers et professions, à apprendre à travailler contre rémunération et ainsi s'habituer à l'autonomie financière.

Renseignements: PROJET-FEMMES
 320, rue Drapeau
 Longueuil, QC
 J4L 2T2
 (514) 677-3830



Nominations

Depuis le 1^{er} septembre 1987, madame Elaine Teofilovici assume la direction d'*Option Elle* à la place de madame Mona Forrest, qui demeure directrice du Centre des femmes.

Madame Christiane Lippé, quant à elle, fait partie de notre équipe depuis le 21 septembre 1987 à titre de conseillère en information scolaire et professionnelle.

Meilleures salutations de toute l'équipe d'*Option Elle* !

Christiane Lamothe -conseillère senior en information scolaire et professionnelle
Louise Lefebvre -agente de personnel
Monique Lethiecq -conseillère en information scolaire et professionnelle
Christiane Lippé -conseillère en information scolaire et professionnelle
Carole Murphy -secrétaire administrative
Manon Rivest -conseillère en information scolaire et professionnelle
Elaine Teofilovici -coordonnatrice

ANNONCES ET VOUS

Des choix réels et éclairés

Seules les femmes peuvent décider d'avoir ou non des enfants. A l'heure où la science fabrique des bébés-éprouvette, les moyens contraceptifs efficaces et sans danger pour la santé des femmes sont rares, pourquoi?

Etes-vous de celles qui s'intéressent aux dossiers avortement, contraception et nouvelles technologies de procréation?

La Fédération du Québec pour le planning des naissances, qui fait la promotion de l'autonomie des femmes, vous propose son réseau d'information sur la santé des femmes.

La cotisation annuelle de 25\$ fait de vous une membre et vous donne droit à un abonnement au *Cahier femmes et sexualité* (2 parutions par année, d'environ 80 pages chacune). De plus, vous recevrez les communiqués d'information et on vous tiendra au courant de l'état des dossiers, etc..

L'information, c'est indispensable pour des choix réels et éclairés!

FQPN

3826, St-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 4A5
(514) 842-9501

Les 6 jours de l'info-emploi

La Table de concertation travail de la Haute-Yamaska regroupe des intervenantes et des intervenants d'organismes gouvernementaux ou communautaires qui travaillent directement avec les clientèles en recherche d'emploi ou en processus d'orientation. Pour concrétiser ses efforts de concertation, ce groupe a mis sur pied un événement unique au Québec: *Les 6 jours de l'info-emploi*.

Son objectif: rejoindre les personnes en quête d'emploi pour les informer sur les services existant dans la région de la Haute-Yamaska (Granby) et tenter de remédier ensemble au problème du chômage.

Pendant six jours, les participantes et les participants ont assisté à des conférences sur le marché du travail, à des cliniques itinérantes sur la méthode de recherche d'emploi ou la reconnaissance des acquis ainsi qu'à un déjeuner des employeurs ayant pour thème: "Utilisons-nous les meilleures ressources humaines possible?".

Le tout s'est terminé par le Salon de l'info-emploi, deux jours de "magasinage" des ressources offertes aux personnes en recherche d'emploi. C'est à suivre!

Louise Gagnon-Lessard
Passage Yamaska

ANNONCES ET VOUS

Dernier appel

Congrès 1987 du CIAFT

Nous sommes toujours à la recherche de six animatrices pour l'atelier **Puiser à même l'avenir**, réunissant des étudiantes de niveau secondaire V. Le travail consiste à animer la discussion de sous-groupes composés d'une vingtaine d'adolescentes chacun.

Il est à noter que cet atelier sera de type fermé (donc impossible de s'y inscrire) et que le seul moyen d'y participer sera à titre d'animatrice.

Pour plus d'information et si vous êtes intéressées à remplir ces fonctions, communiquez avec **José Gauvreau**, au **844-0760**.



Soyez au rendez-vous!

Le congrès 1987 du CIAFT aura lieu les 12 et 13 novembre prochain au Holiday Inn Richelieu, 505, rue Sherbrooke est, à Montréal. Plusieurs thèmes seront abordés, notamment la formation professionnelle, les PAE, les nouvelles technologies, le libre-échange, les femmes immigrantes et le stress.

Veillez noter (si vous avez déjà feuilleté le programme) que deux autres participantes s'ajouteront à celles annoncées au panel d'ouverture Stratégies de carrière et féminisme, mission possible ou impossible?: Carole Beaulieu, journaliste et Lise Cardinal, cheffe d'entreprise.

A bientôt!



LES ACTES DU COLLOQUE
"LA MONOPARENTALITE, UNE QUESTION D'ACTUALITE"
Octobre 1986



BON DE COMMANDE

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____

Coût : Membre 5\$ Non-membre 10\$

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec
890, boul. Dorchester est, pièce 2320
Montréal (Québec)
H2L 2L4 Tél. : 288-5224 (514)

COMMANDEZ-LE pour vous
PARLEZ-EN à vos ami-e-s,
FAITES-LE connaître dans votre
région.

Ce document est un recueil des textes les plus à jour sur l'évolution actuelle des Québécois et des Québécoises et rend compte de l'état de notre société en 1987. Un bon outil préparatoire à la politique familiale qui nous sera proposée en cours d'année.